

**Le RTL, un service hors du commun !**



## **Le RTL accepte les poussettes ouvertes dans ses autobus à plancher surbaissé**



Pour être admises ouvertes, en toute sécurité, les poussettes doivent être logées dans cette zone, située près de la porte arrière des autobus à plancher surbaissé. Cette mesure utile, se veut sécuritaire, tant pour l'enfant que pour les autres passagers dans le véhicule. Elle ne doit pas entraver la circulation des personnes dans l'autobus.

Les poussettes ouvertes sont acceptées dans la section identifiée à cet effet:

**EN DEHORS DES HEURES DE POINTE**, soit du lundi au vendredi, entre 9h30 et 15h et après 19h, le samedi et le dimanche;

Seules les poussettes d'une largeur de moins de 56 cm seront acceptées et un maximum de deux poussettes ouvertes pourront être admises en même temps.

Il est important de préciser que le chauffeur peut interdire les poussettes ouvertes à bord lors de surcharge de passagers. De son côté, le parent doit: relever le siège dans la zone identifiée; attacher l'enfant à sa poussette; positionner la poussette dos au coussin (dos à la route); bloquer les freins et tenir la poussette.

